

# CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE



## Antenne du Chablais

L'émigration savoyarde  
au XIX<sup>e</sup> siècle  
sous l'impulsion de la  
Compagnie Genevoise des  
colonies suisses de Sétif

Par Annie TEUMA Samedi 30 avril 2016

Dans la série « Causeries et Conférences de l'Antenne du Chablais »

Document fourni uniquement sous forme informatique.

© Centre Généalogique du Chablais - 2016 -

## **Préambule**

Native de la ville de Sétif <sup>(1)</sup> c'est pour moi un réel plaisir de pouvoir vous parler de cette émigration savoyarde du XIX<sup>e</sup> siècle en Algérie et de partager mes souvenirs avec vous.

Il y a quelques années, j'avais commencé à étudier l'émigration suisse car de nombreux textes avaient été écrits par des descendants et au moins une demi-douzaine de thèses publiées sur cette émigration et la « Compagnie Genevoise des Colonies suisses de Sétif ».

Par contre, sur l'émigration savoyarde, je n'avais presque rien ... sauf les souvenirs de quelques amis, descendants de ces premiers émigrés, et quelques notes et photographies laissées par mon père avant son décès.

Alors, le jour où j'ai découvert, à Annecy, aux AD, l'article paru dans l'Echo du Mont-Blanc du 15 décembre 1855 avec une trentaine de noms de famille ... je me suis mise au travail.

Faisant partie de la dernière génération pouvant encore témoigner, je considère ce travail comme un devoir de mémoire et suis heureuse de le faire connaître, en particulier aux savoyards qui ont accueilli toute notre famille lorsque celle-ci a été contrainte de retraverser la Méditerranée une centaine d'années après.

(1) avec 25 % de sang Piémontais dans les veines.

# L'émigration savoyarde au XIX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de la Compagnie Genevoise des Colonies Suisses de Sétif

Je vais tenter de vous retracer cette émigration en sept points :

- I L'émigration savoyarde et ses causes
- II La Compagnie Genevoise des Colonies Suisses de Sétif et les premiers colons suisses.
- III La Compagnie Genevoise se tourne vers la Savoie
- IV Les premiers émigrants savoyards dans la région de Sétif
- V Reconstitution des familles des convois de 1855
- VI Les villages d'Algérie peuplés par les savoyards
- VII L'exemple d'une famille de Thyez

## I – L'émigration savoyarde et ses causes.



AD 74

De tout temps, les savoyards ont émigré : si nous avons quelques indices de cette émigration dès le haut Moyen-Age, nous pouvons en trouver les preuves dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

D'après Gaston Letonnellier dans un article publié dans la Revue de géographie alpine en 1920, il y eut, par exemple, 6 % d'émigrants en 1427 dans le Mandement de Charosse, 20 % dans la baronnie de Gex en 1484, 10 % en 1614 dans le mandement de Sallanches, 12 % en 1726 dans la région de Cluses.

Plus près de nous, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ce pourcentage atteignait 7,5 % pour toute la Savoie.

Quelles étaient les causes de cette émigration ?

Voici dans un texte retrouvé aux archives de Turin, la raison pour laquelle le Chablais était pauvre et mal cultivé :

L'auteur anonyme de « Réflexions sur la Savoie » déclare que le Chablais, bien que « *le plus beau pays de toute la Savoie est misérable et inculte* » car « *les paysans préfèrent d'aller servir les Genevois et les Suisses qui les paient largement à la culture de leurs propres possessions qu'ils abandonnent pour cela* ».

(*Réflexions sur la Savoie Archives d'Etat de Turin 1<sup>ère</sup> section N° 16*)

Cette réflexion est amusante, certes, mais n'explique pas pourquoi de tout temps des savoyards ont quitté leur terre natale, en particulier le Faucigny, la Maurienne et la Tarentaise.

La lourdeur des impôts, la situation misérable du paysan, l'insuffisance du commerce local peuvent en partie expliquer cette émigration mais la géographie, pays de haute montagne, et les aspects qui en découlent (froid et neige) en est bien souvent la cause et les paysans sont déjà habitués à une émigration temporaire durant la mauvaise saison. A cela, il faut ajouter l'état de guerre, quasi permanent en Savoie durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Durant la Révolution, l'émigration continua. Par exemple, dans le

canton de Thônes, d'après le registre des passeports du 3 pluviôse an IV au 29 germinal an VIII (23 janvier 1796 au 19 avril 1800) 905 passeports ont été délivrés et près de 90 % d'entre eux concernaient des personnes allant exercer leur métier dans diverses localités de la Savoie mais aussi en Suisse (Genève et Carouge), à Paris, dans le Lyonnais, en Lorraine, en Franche-Comté et même en Flandre et aux Pays-Bas .

Mais au XIX<sup>e</sup> siècle, au-delà du cliché du petit ramoneur savoyard, de véritables colonies de Savoyards existent dans les grandes villes telles que Paris ou Lyon ou même Genève mais aussi en Amérique du Sud, au Canada et en Afrique. On estime que plus de 100 000 savoyards sont partis définitivement entre 1850 et 1914 grâce au développement des transports ferroviaires et maritimes.

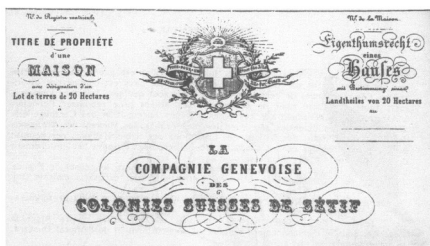


Si l'émigration en Argentine est bien connue avec la création en 1847 de San José et de Villa Elisa, l'histoire des émigrants savoyards en Algérie a été un peu moins évoquée.

C'est de cette émigration que j'aimerais vous entretenir aujourd'hui et plus particulièrement de celle qui a été provoquée par la Compagnie Genevoise des Colonies suisses de Sétif. Elle ne concerne donc qu'un petit territoire situé dans le département de Constantine sur les hauts plateaux de Sétif. Cette région était du temps de l'occupation romaine le grenier à blé de Rome. Lorsque je vous avais raconté la vie d'Henry Dunant, je vous avais déjà parlé de cette Compagnie. Les personnes présentes ce jour-là voudront bien m'excuser des quelques redites inévitables.

## II - La Compagnie Genevoise des Colonies Suisses de Sétif.

Depuis la prise d'Alger le 5 juillet 1830, les milieux politiques financiers et ecclésiastiques de suisse occidentale et de Genève en particulier sont intéressés par ces nouveaux territoires et de nombreux projets de peuplement, d'exploitation et même d'évangélisation voient le jour.



Au début de l'année 1852, deux hommes d'affaires genevois, François Auguste SAUTTER de BEAUREGARD et le Docteur Paul Elisée LULLIN reprennent l'idée de Jean Hubert SALADIN, précurseur d'une colonisation suisse en Algérie, et projettent avec l'appui de la Société Evangélique une colonie suisse de peuplement.

Contrairement à d'autres projets, cette proposition retient l'intérêt de la France.



Après 14 mois de tractations, un décret impérial, publié au Journal Officiel le 29 avril 1853 reconnaît comme partenaire de l'état la Compagnie Genevoise alors composée de huit propriétaires capitalistes « offrant les meilleures garanties de solvabilité et de moralité ».

Le Comte François Auguste SAUTTER de Beauregard  
 Le docteur Paul Elisée LULLIN  
 Jacques Marie Jean MIRABAUD  
 Jean Antoine FAZY-ALLEON  
 Charles Henri Emile de TRAZ

Aux termes de cette concession, la compagnie devait créer et peupler dans un délai de dix ans 10 villages de 50 feux. En prime, les concessionnaires recevraient 8000 hectares à exploiter pour leur propre compte.

Dans l'esprit des concessionnaires, l'objectif était double : projet de colonisation mais aussi projet d'évangélisation. A noter que François-Auguste Sautter de Beauregard était le fils du premier président du Consistoire d'Alger, Jean François Sautter, déjà en poste à l'époque.

Dès le début de l'année 1853, une grande campagne de publicité ayant pour but de trouver des volontaires pour ce peuplement était entreprise et des agents recruteurs, dont Henry Dunant, parcouraient le Canton de Vaud (et plus particulièrement le Gros de Vaud) à la recherche de ces futurs émigrants.

Dès le 28 septembre 1853, des instructions étaient prêtes pour les futurs « colons ».

Voici par exemple un encart paru le 28 septembre 1853 dans le « Cultivateur Genevois » : toutes les instructions concernant les papiers nécessaires pour pouvoir émigrer, une liste de vêtements à emporter, tant pour les hommes que pour les femmes, le linge de maison, les meubles, la vaisselle, les ustensiles de cuisine ainsi que les livres d'édification et d'agrément, leurs instruments aratoires et les outils nécessaires à l'exercice de leur métier.

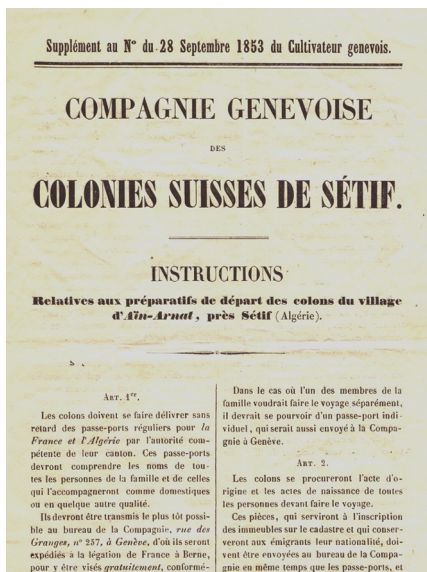
Chaque colon ayant reçu un lot de terre devait s'acquitter auprès de la Compagnie de la somme de 3000 francs et le chef de famille se munir de l'argent pour le voyage (une centaine de francs seulement car la traversée maritime était gratuite, prise en charge par le gouvernement français).

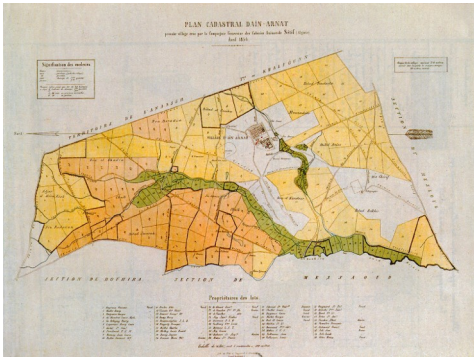
Le premier départ eut lieu le 17 octobre 1853 pour le premier village de la Compagnie, le village d'Aïn-Arnat.

Le départ fut donné à Genève, après un office religieux ayant réuni toutes les familles. Le parcours de Genève à Lyon se fit en diligence puis la descente du Rhône en bateau à roues jusqu'à Arles dura trois jours. Après deux jours d'attente à Marseille, l'embarquement eut lieu le dimanche 23 et le débarquement à Stora le 25. Le lendemain 26, ils partirent en chariots bâchés pour leur futur village où ils arrivèrent le 31 octobre ...

Ce premier convoi était composé de 15 familles regroupant 86 personnes (30 hommes, 16 femmes et 40 enfants dont 14 de moins de 5 ans.

Il y avait parmi eux 71 vaudois, 9 genevois et 6 argoviens. C'étaient des colons propriétaires de lots ou des fermiers avec leurs famille mais aussi des domestiques et des ouvriers agricoles et du bâtiment.





Voici le territoire de la région d'Aïn-Arnat avec le village au centre : chaque famille d'émigrants disposait de 6 ha de champs de première qualité, (jaune foncé sur la carte) de 12 ha de seconde qualité (jaune clair) ainsi que de 1,80 ha de prairies (vert clair) et 0,20 ha de jardins à proximité du village (vert foncé).

Quant aux maisons (3 pièces chacune) que les colons avaient achetées 2500 fr environ à la Compagnie, elles n'étaient pas terminées et ce n'est que le 28 janvier 1854 qu'eut lieu la réception des travaux.

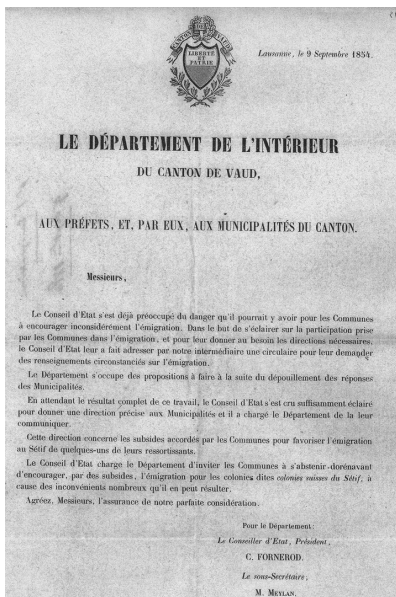
Mais malgré tout, les premiers témoignages des émigrants étaient favorables et le climat leur plaisait :

**« l'air est pur par ici, quoiqu'assez frais, à quelque chose près, il ressemble à celui de la Suisse en hiver »** écrivaient les Vuillamy à leur commune d'Oulens.

Après ce premier convoi, six autres suivront entre novembre 1853 et février 1854, totalisant 361 émigrants suisses vers ce village.

Mais l'épidémie de choléra va sévir et certains colons se découragent. En dix jours, en septembre 1854, on comptera 160 décès.

En Suisse, la Compagnie doit faire face à une violente campagne de presse car les communes vaudoises n'hésitent pas à accorder des subsides aux plus pauvres pour favoriser l'émigration. Une vaste enquête est menée et en septembre 1854, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud invite *« les communes à s'abstenir dorénavant d'encourager, par des subsides, l'émigration pour les colonies dites colonies suisses de Sétif, à cause des inconvénients nombreux qu'il peut en résulter. »*



Après Aïn-Arnat, quatre autres villages (sur les 10 imposés par la concession) seront construits mais leur peuplement deviendra de plus en plus difficile. La Compagnie commença à vendre ses lots à de riches suisses (qui ne mettront jamais les pieds en Algérie). Ces lots étaient mis en métayage d'abord auprès d'émigrants européens puis, vers 1858, auprès de fermiers arabes, plus rentables pour la Direction genevoise.

### **III La Compagnie genevoise se tourne vers la Savoie**

Devant le tarissement de l'émigration suisse et le retour au pays de certains émigrants, la Compagnie va se tourner vers le Piémont et la Savoie.

Les objectifs de la Compagnie sont clairs

*« ... Sous ce dernier point, nous rappelons que la Savoie est maintenant le seul pays où le conseil continuera à avoir des agents chargés de provoquer à la colonisation plutôt en Algérie qu'en Amérique ou ailleurs ... » (AP 68.14.2 Folio 298)*

Il existe beaucoup moins de documents d'archives sur l'émigra-

tion savoyarde que sur l'émigration suisse.

Seule l'étude de la correspondance de la Compagnie genevoise et quelques articles de la presse de l'époque permet d'en retrouver trace. C'est ainsi que l'on peut reconstruire, partiellement, cette émigration très circonscrite, au départ, à la région de Sétif ;

Par exemple, dans une lettre adressée par la Compagnie au maréchal Vaillant, Ministre de la Guerre à Paris, nous avons quelques détails sur la publicité faite par la Compagnie en Savoie :

**« ... Dans le courant de cet hiver la Savoie sera inondée de ces documents et, les Almanachs des campagnes pénétrant dans le plus petit hameau, nous serons certains d'atteindre les paysans auxquels ces publications sont destinées. Il nous paraît impossible qu'une propagande colonisatrice faite sur une aussi vaste échelle, appuyée du concours d'hommes influents de toutes les opinions et soutenue par un personnel nombreux et actif, n'aboutisse pas à des résultats ».**

(AEG 68.15.1.)

Dans la correspondance entre la Direction genevoise et le Directeur à Sétif, M. Gingins de la Sarraz, nous allons apprendre la création d'agences d'émigration dirigées par les frères Drevet d'Anncy et de Chambéry :

**« Ils vont établir des sous-agences à Thonon, en Tarentaise et peut-être en Piémont. Ils ont déjà la presque certitude d'avoir trouvé quelques acquéreurs de lots ayant plus de 3000 francs et ils espèrent arriver à vendre au moins la moitié d'El Ouricia cette année ».**

(« El Ouricia » est le nom d'un village de la Compagnie).

Dans une autre lettre, nous découvrons les conditions d'engagement des frères DREVET :

**« D'après la Convention passée avec eux ils reçoivent, outre un traitement fixe comme agents accrédités en Savoie, une commission de 2 % par maison vendue et ils ont été en outre autorisés à rechercher des simples ouvriers agriculteurs auxquels il n'est rien promis de formel de la part de la Compagnie mais qui auront à se présenter dans vos bureaux pour se mettre à votre disposition, si vous avez quelque travail à leur donner. Nous espérons que ces ouvriers, étant choisis avec soin et composé principalement des individus qui n'ont pas pu réunir la somme nécessaire pour acquérir un lot, mais partant avec l'espoir de le gagner par leur travail, vous fourniront un noyau de bons agriculteurs, de gens sobres, économes, peu exigeants et faciles à conduire. ».**

**« MM Drevet auxquels toute liberté a été laissée pour organiser comme ils l'entendent le transport des colons fournis par eux et des ouvriers qu'ils recrutent, ont le projet de réunir au bord du lac du Bourget, pour le 10 septembre environ, un premier convoi des uns et des autres ».**

Et dans une lettre du 16 juillet 1855 (folio 69), les choses se précisent :

**« ... notre agent principal en Savoie va se rendre à Sétif. M. Scipion Drevet veut connaître le pays et y accompagner deux notables savoisiens ayant des fonds assez abondants et qui paraissent désireux de se fixer dans notre colonie à El Ouricia en y devenant acquéreurs de plusieurs lots pour eux et des amis dont ils sont mandataires. Ces notables sont M. Claude Antoine Calligé, ancien officier en service au Piémont, directeur des haras d'Annecy, l'autre, M. de Lagrange, propriétaire à Annecy. »...**

**Signé : Sautter**

Ce sont des notables qui cherchent à faire fructifier leur argent mais pas de pauvres émigrants. Nous retrouverons plus tard Claude Antoine CALLIGE et son fils.

Par une lettre du 23 juillet de la même année, nous apprenons que M. Claude Scipion Drevet était parti le 19 juillet, après que la Compagnie genevoise lui eût obtenu du ministère de la guerre un permis de passage et lui avoir ouvert à Sétif un crédit de Fr. 400.

Durant l'été et le début de l'automne, la Compagnie va continuer sa campagne de publicité en Savoie avec la complicité de la presse locale invitée à aller voir le premier village en Algérie.

Dès septembre 1855, paraissait dans l'Echo du Mont-Blanc un « feuilleton » intitulé « Voyage aux Etablissements agricoles de la compagnie Genevoise » vantant l'œuvre de cette compagnie et l'auteur n'hésitant pas à écrire qu'il cherche à persuader **« ceux qui végètent dans notre pays, malgré un travail âpre et sans fin, à venir sur une terre qui leur rapportera au moins le prix de leurs labours et qui, pour une somme minime, les rendra propriétaires d'une étendue de terre que leurs rêves les plus ambitieux ne leur ont jamais fait entrevoir dans notre pays .... »**

Le même type d'article avait aussi paru, en plusieurs épisodes, en septembre 1855 dans le « Moniteur Savoisien » sous le titre

**« SETIF, Voyage aux Etablissements agricoles fondés en Algérie par la compagnie Genevoise »**. Il était rubriqué, non pas sous « feuilleton » mais sous « Variétés ».

De nos jours, ce type d'article serait intitulé « **publi-reportage** » !





## IV - Les premiers émigrants savoysards dans la région de Sétif

Mais cette publicité a été rentable: un premier convoi de 132 personnes (ou 134 selon les sources) va quitter la Savoie pour les environs de Sétif le vendredi 5 octobre 1855.

Le Courrier des Alpes du 11 octobre 1855

Reprenant un article paru dans l’Echo du Mont-Blanc du 6 octobre, nous décrit ce premier départ de colons savoysards :

*« Vers onze heures, toute la population était sur pied pour assister au départ des colons de Sétif. Six grandes voitures, traînées par des chevaux blancs, attendaient sur la place Saint-François, près du bureau de la colonie de Sétif, près de 100 personnes qui vont chercher sur le sol africain des ressources que leur patrie ne peut leur procurer. Des ménages entiers font partie de ce convoi ; aussi était-ce triste de voir ces femmes, ces enfants, dont quelques-uns marchaient à peine, s'éloigner des lieux qui les ont vu naître. Plusieurs fondaient en larmes... les hommes tâchaient de relever les courages abattus en feignant un contentement factice.*

*Enfin, les voitures se mirent en mouvement vers midi, la première surmontée des drapeaux français et sarde, et prirent la route d'Aix où le convoi passa la nuit. Il s'embarqua le lendemain au port du Puer, sur le bateau à vapeur l'Hirondelle qui a dû le conduire à Lyon.*

*Nous souhaitons un heureux voyage à ces enfants de la Savoie qui émigrent, et surtout une bonne réussite dans leurs affaires, afin de pouvoir revenir passer leurs vieux jours dans la mère-patrie ».*

Pour leur départ, les émigrants étaient tous revêtus de blouses et de casquettes uniformes ...

Ce convoi de 132 personnes était conduit par M. Drevet. Il y avait 60 ouvriers ou ouvrières engagés par ce dernier pour la Compagnie. Parmi ces derniers 19 pour lesquelles M. Drevet avait fait l'avance des frais de voyage (à retenir plus tard sur leurs gages). Certaines familles portaient avec l'argent nécessaire pour l'achat de leur maison mais ne voulaient se décider que sur place.

Ils étaient dirigés vers les villages d'El Ouricia et de Mahouan qui deviendront les villages catholiques de la Compagnie. En effet, la question religieuse était venue se greffer sur l'émigration suisse : le gouvernement français craignait de voir une grande région peuplée exclusivement de protestants et avait demandé à la Compagnie de trouver des émigrants catholiques. En Savoie, la Compagnie n'hésita pas à utiliser les bons services de l'Evêque d'Annecy pour trouver des « bons colons catholiques ».

Mais revenons à notre convoi. Voici leur parcours, à quelque chose près le même que celui de leurs prédécesseurs suisses.





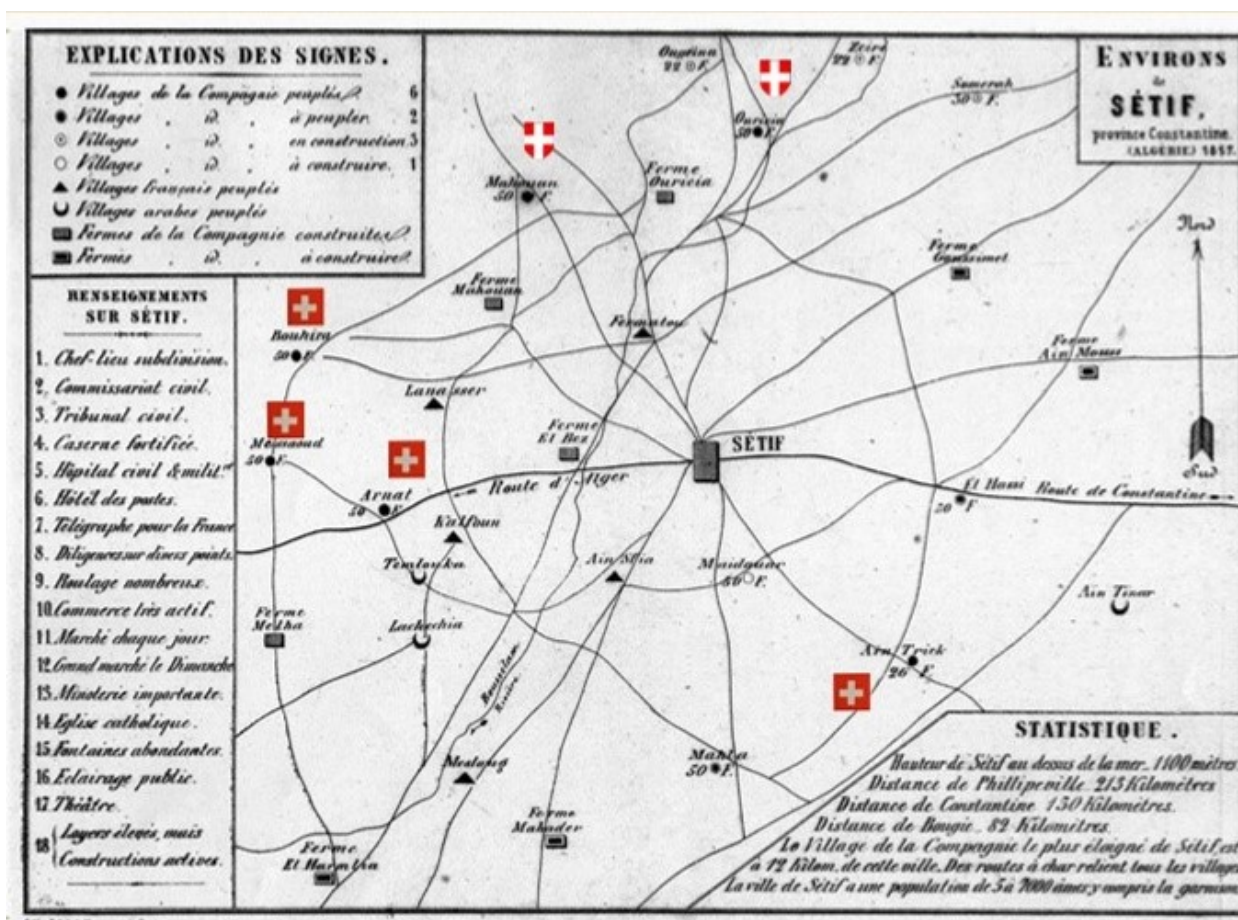
Sources : archives de la Compagnie genevoise. Archives d'Etat de Genève.

Départ d'Ancey le 4 octobre pour Aix, embarquement sur le vapeur « Hironnelle » jusqu'à Lyon. Ensuite, ils rejoignent Marseille en descendant le Rhône jusqu'à Avignon. Après une attente à Marseille, ils embarquent le huit pour la traversée de la Méditerranée. Ils débarquent à Stora, près de Philippeville.

C'est ensuite en chariots et/ou diligences qu'ils rejoignent leur futur village où ils arrivent le jeudi 18 octobre, selon une lettre du Directeur de Sétif en date du 15 octobre : « *M. Callige fils arrive à l'instant, m'annonçant l'arrivée de M. Drevet avec 131 colons et ouvriers pour jeudi 18 courant ...* »

14 jours de voyage !

Certains des émigrants seront conduits à Mahouan, d'autres à El Ouricia, les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> villages de la Compagnie, encore en construction.



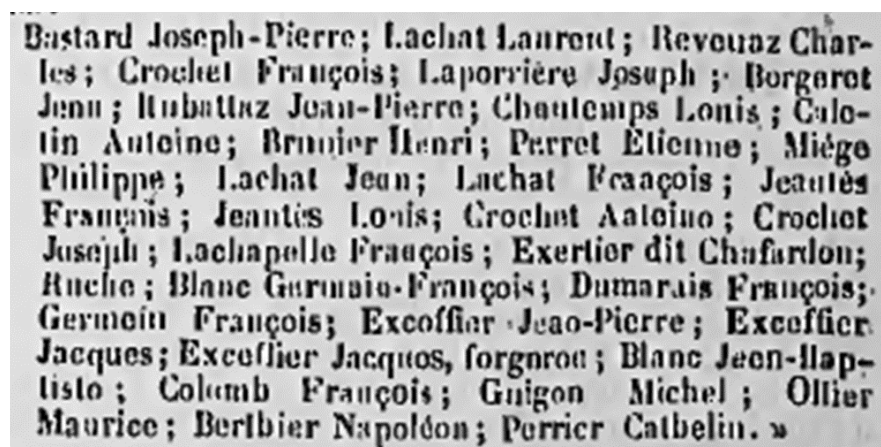
Un article paru dans l'écho du Mont-Blanc du 15 décembre 1855 va nous fournir des nouvelles de ces émigrés :

« Monsieur le Directeur de l'Echo du Mont-Blanc,

*Nous venons d'apprendre qu'une lettre de blâme contre la Compagnie Genevoise avait été écrite. Cette lettre a été lue à Talloires avant que nous fussions arrivés à Sétif. Pour établir la vérité et tranquilliser leurs familles, les soussignés croient de leur devoir de protester énergiquement contre cette fausse nouvelle qui n'a pu être écrite que par les deux ou trois paresseux que la Compagnie a renvoyés avec raison : T... d'Argonnex, L.... de Cuvaz et P... de Faverges se sont fort mal conduits et la justice a dû s'en mêler »*

Et les signataires de chanter les louanges de M. Drevet, agissant en « véritable père ». Ils assurent que toutes les promesses faites au départ avaient été tenues, que les familles venues « voir » avaient acheté leurs maisons et que Mgr l'Evêque d'Alger avait tenu ses engagements en leur envoyant un curé.

Mais ce qui est le plus important pour nous, c'est le nom des signataires. Je connaissais enfin nominativement quelques-uns de ces premiers émigrés et, après quelques recherches, j'ai pu déterminer leur lieu d'origine et même reconstituer certaines familles.



Bastard Joseph-Pierre; Lachat Laurent; Revouaz Charles; Crochet François; Laporrière Joseph; Borgerot Jean; Hubattaz Jean-Pierre; Chautemps Louis; Calottin Antoine; Bruhier Henri; Parret Etienne; Miège Philippe; Lachat Jean; Lachat François; Jeantès François; Jeantès Louis; Crochet Antoine; Crochet Joseph; Lachapelle François; Exertier dit Chafardon; Ruche; Blanc Germain-François; Dumarais François; Germain François; Excoffier Jean-Pierre; Excoffier Jacques; Excoffier Jacques, forgnon; Blanc Jean-Baptiste; Colomb François; Guigon Michel; Ollier Maurice; Berthier Napoléon; Perrier Catbelin. »

Nous y reviendrons un peu plus loin.

Auparavant, je voudrais vous dire encore quelques mots sur la Compagnie Genevoise :

Après ce premier convoi de savoyards, La Compagnie essuya, comme cela s'était déjà produit en Suisse, de nombreuses critiques et préféra faire partir discrètement les futurs colons : 15 familles embarqueront à Marseille le 18 décembre 1855 puis ce seront des départs individuels. On estime à environ 400 personnes le nombre de savoyards partis vers la région de Sétif .

Trois ans plus tard, le baron Gingins de la Sarraz, Directeur de La Compagnie à Genève, (qui démissionnera en 1858) ne fut plus d'accord avec la ligne suivie par les hauts dirigeants de Ge-

nève et il le fit savoir : voici un extrait de sa lettre du 18 décembre 1855 au siège genevois :

*« ... me fait redouter que les succès financiers que paraît sur le point d'obtenir la Compagnie n'éloigne trop de vos yeux ce que j'appellerai cependant le vif de la question et j'éprouve le besoin de dire et répéter comme un cri d'alarme : changez le décret ou nous sommes certains de la ruine de notre entreprise ».*

Les bons sentiments humanitaires du début de l'aventure étaient bien loin ! La Compagnie contrevenait ouvertement aux termes de la concession initiale : les lots étaient vendus à de riches notables suisses ou français et les émigrés étaient de pauvres paysans engagés comme fermiers, ouvriers ou domestiques. Dans l'un des villages de la Cie, celui de Messaoud, l'ensemble des lots avaient été vendus ... à deux propriétaires genevois.

Toujours dans cette même lettre de décembre 1855, l'arrivée des savoyards ne semble pas réjouir le Directeur de la Cie à Sétif :

Il espère *« de meilleurs colons que ne paraissent l'être nos amis de Savoie. »*

Et pour finir : *« le travail de la Cie en Savoie pour y créer un mouvement d'émigration vers Sétif, malgré tous les soins qui y ont été donnés, malgré les frais considérables causés jusqu'à ce jour a obtenu en fait un si petit résultat que je ne peux point exagérer en le disant complètement avorté et il est à désirer que tout en reconnaissant l'illusion dans laquelle nous étions tombés, nous cessions de démarcher ... »*

De 1853 à 1857, la Compagnie avait réussi à faire venir :

1098 Savoyards et Piémontais

803 Français du midi et du Sud Ouest

712 suisses presque tous vaudois

343 allemands

... et au 31 décembre 1859, il n'y avait, dans l'ensemble des villages, que 492 personnes compte tenu des retours et de la forte mortalité de 1853 et 1854.

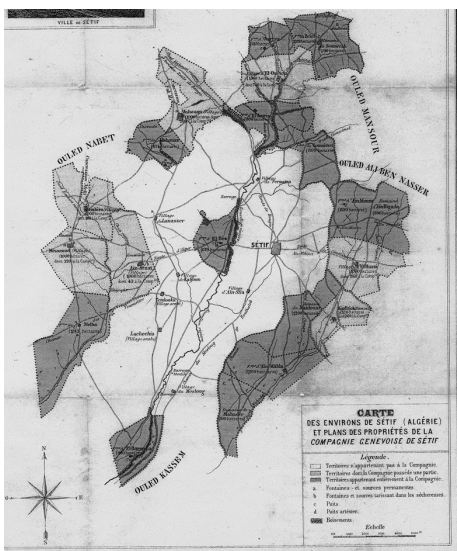
Cinq villages, sur les 10 imposés par la concession, sont achevés à cette époque

Aïn-Arnat , Bouhira devenu Coligny et Aïn-Messaoud de 50 feux chacun peuplés de suisses protestants

Mahouan et El-Ouricia, de 50 feux chacun peuplés en partie par des savoyards catholiques

Aïn-Trick , petit village de 26 feux seulement

Les cinq autres resteront inachevés.



En 1858, la Compagnie trouva plus rentable d'engager des métayers indigènes et avait peu à peu délaissé le peuplement de ses villages. Cet état de fait conduisit Napoléon III le 24 avril 1858 à dispenser la Cie d'achever et de peupler les villages. Mais la Compagnie reçut, en place des 8000 ha promis .... 12 340 ha d'excellentes terres pour sa propre exploitation, exploitation qui continuera à rapporter des dividendes aux financiers genevois jusqu'en 1958, date à laquelle les terres furent revendues ... à l'Etat français.

Beaucoup de choses ont été écrites sur cette aventure, mais l'on peut être certain que, si le peuplement n'a pas été un franc succès, quelques familles suisses et savoyardes ont pu, grâce à leur travail, s'en sortir.

Que les bénéfices de la Compagnie Genevoise, toujours rapatriés vers la Suisse, n'ont pas été négligeables. Il faut toutefois signaler que ses dirigeants ont permis un développement important des méthodes de culture modernes, avec leur ferme moderne d'El-Bez.

La principale culture était celle du blé dur, d'une qualité semoule exceptionnelle, avec un rendement supérieur à la moyenne dans l'apport d'engrais chimiques. Gottlieb Ryf, Directeur zurichois de la Compagnie de 1886 à 1903, introduisit aussi le « dry-farming » après un séjour aux Etats-Unis.**E**

**t la Compagnie laissa une autre trace : le drapeau suisse sur les armes de la ville de Sétif.**



## V - Reconstitution des familles du convoi d'octobre 1855 et de celui de décembre 1855 :

Les signataires de la lettre envoyée à l'Echo du Mont-Blanc ainsi que quelques noms fournis dans une lettre, malheureusement en très mauvais état, adressée par la Compagnie au Directeur de Sétif ont été à la base de ma recherche dans les archives d'état civil d'Algérie

### **Reconstitution du convoi d'octobre 1855**

<b>Annecy</b>	<b>Claude Antoine CALLIGE , son fils et sa fille</b>	<b>3</b>
	<b>Henri BRUNIER, garde de la Compagnie</b>	<b>1</b>
<b>Chilly</b>	<b>Pierre CROCHET et sa famille</b>	<b>7</b>
<b>Cluses</b>	<b>Jean Marie PERRIER et sa famille</b>	<b>5</b>
<b>Cruseilles</b>	<b>François REVENAZ et sa famille</b>	<b>6</b>
<b>Entremont le Vieux</b>	<b>Antoine CALOTIN et sa famille</b>	<b>8</b>
	<b>Antoine GANDY</b>	<b>1</b>
	<b>Etienne PERRET et sa famille</b>	<b>3</b>
	<b>Simon PERRIER, François et Jean Pierre RUBATTAZ</b>	<b>3</b>
<b>Faverges</b>	<b>Famille EXERTIER / BERTHIER</b>	<b>5</b>
<b>Grippport</b>	<b>Pierre François RUCHE</b>	<b>1</b>
<b>Menthonnex s/ Clermont</b>	<b>François CROCHET et sa famille</b>	<b>9</b>
	<b>Louis CROCHET et sa famille</b>	<b>6</b>
<b>Marnaz</b>	<b>Jean RAPIN, sa femme et ses 4 enfants</b>	<b>6</b>
<b>Montagny</b>	<b>Germain BLANC et sa famille</b>	<b>6</b>
<b>Mouxy</b>	<b>Antoine EXERTIER, sa femme et 2 enfants</b>	<b>4</b>
<b>Saint-Jean de la Porte</b>	<b>Jean DUFFEAL et son fils</b>	<b>2</b>
<b>Sales</b>	<b>Louis JEANTET et sa famille</b>	<b>6</b>
<b>Talloires</b>	<b>François COLLOMB, Joseph LAPERRIERE, Jacques ESCOFFIER</b>	<b>3</b>
<b>Thyez</b>	<b>Joseph BASTARD et sa femme</b>	<b>2</b>
<b>Turin</b>	<b>Pierre ROBERT, Anne RIVOIR et sa mère</b>	<b>3</b>
<b>Piémont</b>	<b>Ferdinand BURIN</b>	<b>1</b>
	<b>Joseph Antoine BONDIETTI</b>	<b>1</b>
<b>Genève ?</b>	<b>Joseph François LOSSIER</b>	<b>1</b>

**Total 93**

**Reconstitution du convoi d'octobre 1855 :  
personnes reparties et inconnus**

Berne	<b>Un explorateur, BLASER, probablement reparti</b>	<b>1</b>
Anecy	<b>Frères DREVET, rentrés en Savoie</b>	<b>2</b>
Cuvaz	<b>L... renvoyé (peut-être LACHAPELLE)</b>	<b>3</b>
Faverge	<b>P... renvoyé</b>	<b>1</b>
Argonnex	<b>T.... Renvoyé</b>	<b>1</b>
?	<b>HOIS ou HAIF Médecin</b>	<b>1</b>
?	<b>LAFRAPPE Pierre</b>	<b>1</b>
?	<b>VOLLUSER Blaise</b>	<b>1</b>
?	<b>BERGERET Jean</b>	<b>1</b>
?	<b>DUMARAIS François</b>	<b>1</b>
?	<b>EXCOFFIER Jean Pierre</b>	<b>1</b>
?	<b>LACHAT François</b>	<b>1</b>
?	<b>LACHAT Jean</b>	<b>1</b>
?	<b>LACHAT Laurent</b>	<b>1</b>
?	<b>MIEGE Philippe</b>	<b>1</b>
?	<b>OLLIER Maurice</b>	<b>1</b>
?	<b>REYMOND ?</b>	<b>1</b>
		<b>20</b>
	<b>Accompagnants des précédents et autres</b>	<b>19</b>

39

On peut constater que 70 % des personnes faisant partie de ce premier convoi sont restées en Algérie (93 sur 132).

Pour les 49 autres, huit sont reparties avec certitude ; quant aux autres, aucune trace dans les archives d'état-civil d'Outre-Mer : ils sont peut être décédés sans descendance (lacunes dans les registres) mais il est beaucoup plus probable que toutes ces personnes, n'ayant pas trouvé ce qu'ils cherchaient en Algérie, soient reparties;

Dans l'histoire du village d'El Ouricia, une phrase attira mon attention :

« le 18 décembre 1855, les 10 premiers colons en provenance de Haute-Savoie s'embarquent à Marseille à destination d' El Ouricia.

J'ai tenté de retrouver ces familles (avec confirmation pour certaines d'entre elles de la part d'une descendante).

Des recherches dans les demandes de passeport permettrait peut-être de confirmer cette hypothèse.

### Départ de Marseille le 18 décembre 1855

<b>Annecy</b>	<b>François Louis MAURIS avec son frère et sa sœur</b>	<b>3</b>
<b>Bonvillard</b>	<b>Pierre PIDAT*, sa femme (Catherine PERNET) et leur fils</b>	<b>3</b>
<b>Frangy</b>	<b>Joseph LACHENAL, sa femme (Jeanne FERRAZ) et leurs 6 enfants</b>	<b>8</b>
<b>Héry sur Ugine</b>	<b>Louise CUSIN MERMET qui épousera un Suisse</b>	<b>1</b>
<b>La Roche s/Foron</b>	<b>Jean Louis CONTAT, sa 2ème épouse Françoise VATTOUX et 2 en-</b>	<b>4</b>
<b>Lanslebourg</b>	<b>Laurent DAVRIEUX, sa femme Martine FAISANDAZ</b>	<b>7</b>
<b>Lanslebourg</b>	<b>Joseph DAVRIEUX, sa femme Alexandrine CHAVANNE</b>	<b>2</b>
<b>Samoens</b>	<b>Claude François DELESMILLIERE, sa femme (Fanchette QUIN-</b>	<b>4</b>
<b>St-Alban-Leyse</b>	<b>Charles GAILLARD, sa femme Georgine NIELOUD et leurs 5 en-</b>	<b>7</b>
<b>Thyez</b>	<b>Auguste ROBERT, sa femme Marie Caroline DUSSAIX et leurs 3</b>	<b>4</b>
<b>Thyez</b>	<b>Eugène Marie VICAIRE, 3sa femme Marie Jeanne BERGER et leurs</b>	<b>5</b>
		<b>48</b>

\* Pierre PIDAT décèdera en Argentine après 1889

C'est grâce à une reconstitution « généalogique » en recherchant les actes d'état civils aux Archives d'Outre-mer que j'ai pu dresser cette liste (probablement partielle) de 48 personnes. Merci au passage à tous ces émigrés de s'être mariés « entre eux » pendant au moins deux générations, ce qui m'a facilité la tâche.

Ce sont donc près de 150 savoyards qui seraient partis pour la région de Sétif en 1855.



Mais l'émigration va continuer : de 1857 à 1860 , vont à leur tour arriver dans ces villages près de Sétif des familles

DUSSAIX de Thyez,  
BUFFET de Sonnaz  
VINCENT de Voglans  
GRAVIER de Lanslebourg  
BERARD de Chambéry  
JACQUIER et TOURNIER de Bonneville  
PIDAT de Bonvillard  
FRAIX-BURNET de Saint Vital  
MILLET de Cluses  
MILLET de Thyez  
GUIGUET de Drumettaz-Clarafond

Puis une nouvelle vague d'émigrants (environ une centaine) arrivera entre 1874 et 1877 en provenance de Chatillon sur Cluses, Cluses, Lanslebourg, Magland, Marignier, Marnaz, Saint-Sigismond, Samoens et surtout Thyez (41 personnes pour cette dernière localité).

Certains d'entre eux se retrouveront à Souk-Ahras à la frontière tunisienne où étaient déjà implantés quelques familles déçues de la Compagnie Genevoise.

Comme Sétif, Souk-Ahras est une ancienne ville romaine nommée « Thégeste » mais est aussi la ville natale de Saint-Augustin.

Il y aura encore quelques nouveaux émigrants dans les années qui suivent et j'ai pu en retrouver plus de 400.

Il serait un peu fastidieux d'énumérer toutes ces personnes d'autant plus que nous aurons l'occasion de reparler de certains d'entre eux un peu plus tard, mais vous pourrez en consulter la liste tout à l'heure si vous le désirez.

Rendons-nous plutôt dans les villages que ces émigrants ont tenté de développer et faire prospérer.

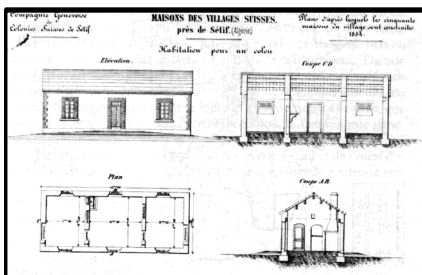
## **VI Les villages d'Algérie peuplés par les savoyards**

La plupart des émigrants du convoi d'octobre 1855 furent tout d'abord dirigés vers le village de Mahouan, créé par la Compagnie en 1854.

Le village est situé à 1300 mètres d'altitude à 14 kms au nord-ouest de Sétif. Les 50 maisons promises par la Compagnie ne seront terminées que le 15 novembre. Au total 112 savoyards et quelques français y seront accueillis.

Voici les plans de ces petites maisons de trois pièces, toutes semblables dans l'ensemble des villages de la Compagnie.

Au premier juillet 1856, on ne comptait déjà plus que 97 personnes (dont 46 enfants). En 1859, la Compagnie Genevoise se verra attribuer à titre définitif près de la moitié des terres et ce village va végéter, obligeant ses premiers habitants à rechercher des terres ailleurs.





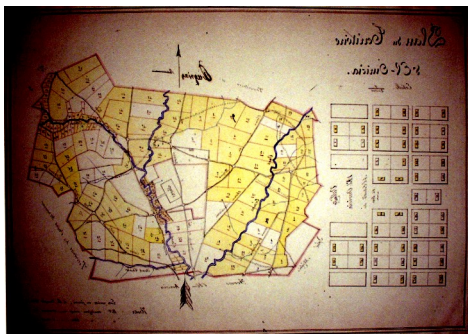
A quelques kilomètres au nord-est la compagnie avait commencé en 1854 son 5<sup>ème</sup> village : le village d'El-Ouricia situé à 1080 m d'altitude à 12 kms de Sétif.

Ces villages des Hauts Plateaux connaissaient des hivers rudes avec de la neige, ce qui au départ n'était pas pour déplaire à nos savoyards.

Sur ces deux photographies, vous pouvez voir Sétif sous la neige : je puis vous assurer qu'il y en avait plus qu'à Thonon !



Voici maintenant le territoire d'El-Ouricia attribué à la Compagnie genevoise, avec le village au centre, les deux catégories de terres et les jardins, comme pour le village d'Aïn-Arnat.



Le 16.01.1855 le Directeur de la Compagnie à Sétif écrivait :

*« Notre village d'El-Ouricia est destiné par notre compagnie une population d'émigrants fribourgeois et catholiques »*

En fait, à la fin de l'année de cette même année, il y avait bien des catholiques à El-Ouricia mais ils étaient savoyards.

Comme pour Mahouan, la Cie va recevoir en 1859, à titre définitif, 800 hectares de bonnes terres, entravant également le développement de ce village.

En 1863, El-Ouricia est érigé en commune de plein exercice avec comme annexe le centre de Mahouan.

En 1889, dans un rapport du sous-préfet au Gouverneur Général la situation est la même : Mahouan et El-Ouricia végètent : les concessions sont enserrées dans les terres de la Compagnie genevoise et les colons quittent le village les uns après les autres.

Mais où allaient-ils ?

Certains partaient vers les villes, comme Sétif, Constantine ou Bougie. D'autres partirent un peu plus loin dans le Constantinois, cherchant à obtenir des terres. Nous en retrouverons un bon nombre à Souk-Ahras, à la frontière tunisienne.

En 1872, un centre de peuplement fut créé par l'administration française à 20 kms au nord-ouest de Sétif à quelques kms des villages de Mahouan et El-Ouricia. Ce centre, appelé Aïn-Abessa deviendra un charmant village où il fera bon vivre et comportera jusqu'à 100 familles.

Quelques-uns de nos savoyards se fixeront à Aïn Abessa, dans une région fertile et arborée, avec d'autres colons venus de l'Isère, du Cantal, de l'Aveyron ou des Pyrénées Atlantiques et aussi d'Alsace Lorraine.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là :

En 1874, un petit territoire situé entre les villages de Bouhira/ Coligny et d'Aïn Abessa, situé à 1200 m d'altitude fut concédé à un fort contingent de savoyards.

Il portait le nom de Kherbet Ben Lalla, mais en souvenir de leur pays natal, les concessionnaires le nommèrent « FAUCIGNY » et créèrent un nouveau village.

Voici un extrait d'une lettre adressée par le Préfet de Constantine et le Gouverneur Général de l'Algérie le 14 août 1874 :

*« .... J'ai l'honneur de vous prier, M. Le Gouverneur Général, de vouloir bien accorder les crédits nécessaires pour la création de centre, les familles doivent arriver dans le courant des mois prochains, il y a donc urgence à ne pas retarder leur installation... »*

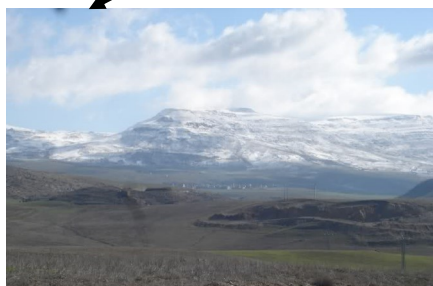
Lettre du 14 août 1874 (Anom)

Le 5 octobre de la même année, les actes provisoires sont envoyés au Préfet de la Haute Savoie, afin d'être remis aux émigrants admis au peuplement du village de Faucigny qui devaient prendre possession de leurs terres le mois suivant.

Il s'agissait des familles suivantes :



Faucigny



## Les premiers concessionnaires du village de FAUCIGNY

### Commune de Thyez (10 concessions)

**BROISIN Jean**  
**BRIFFAZ François**  
**CHEVRET Pierre**  
**DUSSAIX Basile**  
**DUSSAIX César**  
**MILLET Eugène**  
**ROBERT Pierre**  
**ROBERT Maurice**  
**VICAIRE Placide**  
**VICAIRE Eugène**

### Commune de Cluses (6 concessions)

**ALLAMAND François Louis**  
**CHEVRET François**  
**PERRIER Pierre**  
**PERRIER Louis**  
**PERRIER Jean Marie**  
**PERRIER Joseph**

### Commune de Marnaz (6 concessions)

**GRANGE Xavier**  
**PERNAT Louis**  
**RACLOZ Constantin César**  
**RACLOZ Célestin**  
**RAPIN Jean**  
**VALLET Jean François Père**  
**VALLET Jean**

### Commune de Chatillon sur Cluses

**ALLAMAND Pierre**

### Commune de Samoens

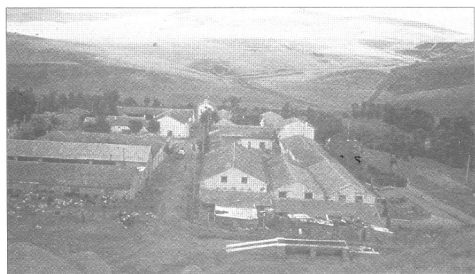
**DECHAVASSINE Joseph**

### Commune de Saint-Sigismond

**DUSSAIX Joseph Marie**

### Commune de Marignier

**FERT Marie**

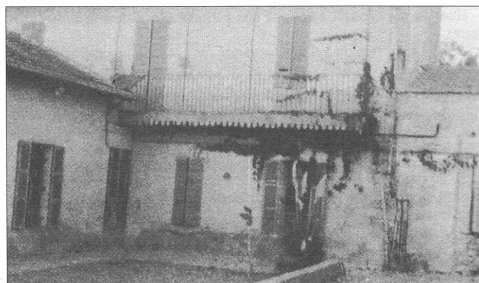


Mais tout n'est pas rose à Faucigny et dans une lettre datée du 14 août 1876, ces familles se plaignent de ne pas avoir reçu les hectares promis et que cela les ont mis dans un « état voisin de la misère », se trouvant « abandonnés de tout le monde » et font appel à des députés et sénateurs à Paris.

En 1877 on note « *le peuplement est achevé avec des immigrants de Haute-Savoie, cultivateurs sérieux. Bien que le climat soit sain, il y a eu de nombreux cas de fièvre et quelques décès parmi les enfants. La fontaine ayant tari, les colons ont été dans l'obligation d'utiliser l'eau de l'oued* ».

En 1881 il y avait 131 personnes à Faucigny et en 1903, il ne restait plus que 9 familles d'immigrants et 7 familles d'algériens.

Voici une vue du village de Faucigny et de la maison de Pierre ROBERT.



## VII Une famille de Thyez :

### les DUSSAIX

Et pour terminer sur une note généalogique, je voudrais vous retracer rapidement l'émigration d'une famille de Thyez qui, partie de presque rien a particulièrement bien réussi.

Nous allons donc faire la connaissance des cinq enfants de Jean Claude DUSSAIX et Josephte BOSSONET de Thyez.

Les quatre premiers enfants vont tous se marier en Savoie : leurs conjoints sont de Thyez ou de Cluses.

L'aînée, Colette, ne quittera pas Thyez. Seul son fils Eugène MILLET qui exerce la profession de charretier, arrivera à El-Ouricia-Mahouan en 1872/1873

La première à émigrer sera la fille cadette, Marie Caroline avec son mari, Auguste ROBERT et ses deux enfants aînés (le troisième est décédé quelques mois avant leur départ, à peine âgé de 8 jours). Ils auront une autre fille qui naîtra en 1856 à Sétif. Mais Marie Caroline DUSSAIX meurt en janvier 1858, laissant 3 enfants âgés de 7, 5 et 2 ans. Son mari ne lui survivra qu'une douzaine d'années et leurs deux derniers enfants seront recueillis par ses frères.

Le plus jeune des frères, François Jean, arrive seul à Mahouan en 1857. Le pays lui plait et il va demander à ses frères de venir le rejoindre. En 1862, il épouse à El-Ouricia Monique CALOTIN originaire d'Entremont le Vieux. Ils auront 9 enfants et au moins 16 petits enfants nés avant 1904. Ce sera la branche de Kerrata, la plus connue dont je vous dirai quelques mots dans un moment.



Son frère Uldéric, marié à Cluses en 1856 avec Jeannette MILLET, arrive à El-Ouricia-Mahouan à la fin de l'année 1857. Il commença par travailler chez d'autres colons, comme son frère François Jean : leurs premier achat fut une chèvre et ils se constituèrent peu à peu un élevage, vendant leurs bêtes jusqu'à Alger où ils les conduisaient eux-mêmes par la route.

Ils auront dix enfants et 21 petits-enfants.

Le frère aîné, Noël Basile tisserand comme son père, n'arrivera en Algérie que bien plus tard. Il embarque à Marseille avec sa femme, Claudine MILLET, et ses 6 enfants le 25 décembre 1874 pour Faucigny où il avait obtenu une concession.

Il avait vendu ses deux hectares de terre à Thyez ainsi que sa maison.

Avec ses frères, ils vendirent la petite usine de tissage de Thyez ce qui leur permettra d'acquérir quatre nouvelles concessions de terre, dont certaines délaissées par d'autres familles savoyardes parties pour la ville.

Ces enfants lui donneront 19 petits enfants.

Tous vivaient en famille dans la maison familiale de Mahouan et ce n'est qu'à la troisième génération que certains prirent leur indépendance.

Par le jeu des alliances, cette famille était parente avec bien d'autres familles savoyardes émigrées et les réunions familiales réunissaient des centaines de personnes ... comme ici, ce méchoui en 1935 à la ferme de Maurice DUSSAIX de Mahouan.

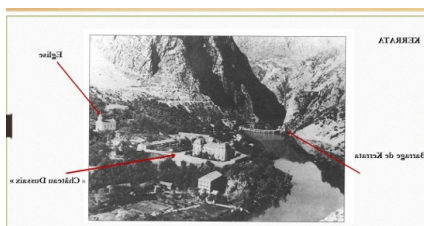


Après bien du travail, beaucoup de joies et de déceptions, de naissances et de décès durant trois générations les descendants de ces savoyards, travailleurs acharnés, vont en recueillir les fruits avec la création de la Société des Domaines DUSSAIX dont la plupart des membres de la famille étaient actionnaires.

En effet, cette famille au XXème siècle faisait partie des notables, en particulier Eugène DUSSAIX, fils de Jean François.

Avec ses frères François et Armand, il était parti de Mahouan pour exploiter un petit moulin à Kerrata, centre de peuplement créé en 1876-1878 à l'entrée des gorges du Chabet el Akra, à mi-chemin entre Sétif et Bougie.

Eugène DUSSAIX entreprendra plus tard la construction d'une grande minoterie tout en conservant un petit moulin afin de permettre aux indigènes de moudre leur grain. Homme de grand cœur et généreux, il distribuait gratuitement grain et semoule aux nécessiteux de la commune.



Il fut Président du Conseil Général de Constantine, très estimé par ses pairs.

Il fut un bâtisseur : en 1913, il construisit le « Château DUS-SAIX », situé dans un paysage grandiose. Et en 1921, il fit construire l'église de Kerrata ...



C'était une simple famille de Thyez ...

Leurs enfants se marieront avec les enfants d'autres familles savoyardes arrivées depuis 1855 dans la région de Sétif, et c'est plusieurs centaines de descendants savoyards qui s'allièrent par la suite à d'autres descendants d'émigrés de France ou d'ailleurs ...

C'étaient des amis de mes parents, des camarades de classe de mes sœurs et de moi-même.

Nous avons certainement un bon nombre de souvenirs en commun. Je n'en garderai qu'un, en hommage à ces familles de cultivateurs et de minotiers, ces champs de mon enfance remplis de coquelicots ...



## *Sources*

*Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) Aix en Provence*

*Archives départementales de la Savoie*

*Archives départementales de la Haute-Savoie*

*Archives d'Etat de Genève*

*Archives cantonales du Canton de Vaud*

*Archives d'Etat de Turin*

*Relevés du Centre Généalogique de Savoie*

*Relevés du GAMT (Généalogie Algérie, Maroc, Tunisie)*

*Les Villages des Hauts-Plateaux Sétifiens de Maurice Villard et Yves Bassard*

*Témoignage de Madame Geneviève Dussaix-Bories sur son village de Mahouan*

*Archives et photos familiales*

